

## LA DESCRIPTION DES COLLOCATIONS ET LEUR TRAITEMENT DANS LES DICTIONNAIRES

Marleen Laurens

### Introduction

Bon nombre d'études insistent sur l'importance de la connaissance des collocations pour l'apprentissage d'une langue, entre autres Sinclair (1987: 147) et Zöfgen (1994: 159). Les articles de Binon et Verlinde (1998) et de Bahns et Eldaw (1990) sont principalement consacrés à cette problématique. Bien qu'il y ait manifestement un consensus sur l'importance des collocations, il s'avère que leur statut dans les dictionnaires est loin d'être clair. A part quelques bons dictionnaires de collocations, comme le *BBI Combinatory Dictionary of English* (Benson et al., 1986), le *Langenscheidts Kontextwörterbuch Französisch-Deutsch* (Ilgenfritz et al., 1989), le *Dictionnaire Explicatif et Combinatoire du français contemporain* (Mel'Cuk et al., 1984), les dictionnaires négligent en grande partie les relations syntagmatiques. Dans cet article, nous nous proposons de donner une description théorique de la problématique des collocations. Nous reprenons la définition que Béjoint et Thoiron (1992, 517) donnent de la collocation: "Les collocations sont des associations privilégiées de quelques mots (ou termes) reliés par une structure syntaxique et dont les affinités syntagmatiques se concrétisent par une certaine récurrence en discours. Cette affinité est imprévisible à l'encodage pour un locuteur qui s'en tiendrait à l'utilisation des règles syntaxiques et sémantiques courantes".

Notre but est de détecter les points faibles dans les dictionnaires existants. Nous examinerons le classement et le traitement des collocations dans les dictionnaires. A titre d'exemple, nous comparerons la présence et le traitement des collocations dans plusieurs dictionnaires en prenant comme point de départ l'entrée *salaire*.

### 1. Critères de classement

Dans ce paragraphe, nous examinerons le classement des collocations. Il est nécessaire de mettre de l'ordre dans ce domaine avant qu'on ne puisse l'examiner. Les collocations sont généralement classées en fonction de trois critères, à savoir les critères sémantique, syntaxique et pragmatique (Heid, 1994: 229). D'abord, nous parlerons du niveau sémantique, qui permet de distinguer les collocations des idiotismes et des associations libres. Puis, nous passerons au niveau syntaxique. A ce propos, nous examinerons premièrement les différences syntaxiques entre les collocations et les autres combinaisons de mots et aussi certains sous-groupes qu'on peut distinguer au sein des collocations elles-mêmes. Deuxièmement, nous parlerons de la structure syntaxique interne des collocations. Troisièmement, nous donnerons une classification syntaxique des collocations. Nous terminerons cette section par la description du critère pragmatique.

#### 1.1. Le niveau sémantique

Afin de délimiter le champ des collocations, il convient de les distinguer des autres combinaisons de mots, comme les idiotismes ou les associations libres. C'est lorsqu'on veut marquer les frontières, qu'il se présente des difficultés auxquelles il est difficile de donner une

réponse univoque.

D'abord, on distingue les combinaisons figées des combinaisons non figées. Les combinaisons figées, c'est-à-dire les idiotismes, perdent d'après Roberts (1996: 182) leur "sens individuel à la faveur d'un sens unique pour l'expression, qui est souvent, mais pas toujours, figurée". Roberts donne l'exemple de l'expression idiomatique *c'est une autre paire de manches*, où le sens littéral de *paire* et de *manches* disparaît, mais où l'expression entière signifie *c'est une chose entièrement différente*.

Puis, il faut séparer les collocations des associations libres, que l'on peut composer librement selon les règles logiques de la syntaxe et de la sémantique. Ce sont des combinaisons libres, comme par exemple *un beau livre* et *regarder une maison*, qui ont un sens compositionnel. Le sens de la combinaison est dérivable du sens des mots isolés qui la composent. Prenons en guise d'exemple *un beau livre*. Cette combinaison de mots n'a pas de sens figuré. Si on connaît les mots *beau* et *livre*, il est facile de comprendre la signification de cette combinaison de mots: le livre est beau.

La collocation est un cas intermédiaire entre l'idiotisme et l'association libre, parce que "chacun des éléments de la collocation garde un sens individuel, même si le sens d'un élément est limité par celui de l'autre" (Roberts, 1996: 182). Dans la collocation *un salaire de famine*, le sens de *famine* est limité par celui de *salaire*. Le composant *famine* ne peut pas être pris dans son sens littéral, mais prend plutôt le sens de *bas*. *Un salaire de famine* signifie donc *un bas salaire*.

## 1.2. Le niveau syntaxique

Dans une première partie, nous comparerons les collocations aux autres combinaisons de mots et nous décrirons quelques types de collocations. Puis, nous analyserons la structure syntaxique interne des collocations.

Premièrement, on peut comparer les collocations aux autres combinaisons de mots, par analogie avec le niveau sémantique. Les idiotismes sont des constructions relativement figées "with only limited possibilities of syntactic variation" (Bergenholtz - Tarp, 1995: 117). En revanche, les collocations permettent plus de modifications. Elles suivent les règles syntaxiques normales et sont plus libres que les idiotismes. Sur le plan de la variation syntaxique, elles sont similaires aux combinaisons libres.

Il convient ici de signaler une distinction employée dans le *Dictionnaire d'apprentissage du français des affaires* (Binon - Verlinde - Van Dyck et al., à paraître), à savoir la distinction entre les collocations classifiantes et les collocations qualifiantes. Les collocations classifiantes appartiennent à un champ sémantique particulier et n'admettent pas d'intensificateur (Binon et Verlinde, 1998: 445). En effet, *\*un salaire très nominal* ou *\*un chômage très structurel* ne sont pas acceptables. En revanche, les collocations qualifiantes *un client très fidèle* ou *un salaire très bas* admettent un intensificateur. Notons encore que les collocations qualifiantes comme *un client très fidèle* ne sont pas typiques du champ sémantique de l'économie, là où une combinaison de mots comme *un salaire nominal* appartient au champ spécialisé de l'économie. De plus, le nombre de collocations classifiantes est limité, ce qui n'est pas le cas pour les collocations qualifiantes.

Le *BBI Combinatory Dictionary of English*, de son côté, fait une distinction entre les collocations grammaticales, d'une part et les collocations lexicales, d'autre part. Une collocation grammaticale se compose d'un mot dominant (nom, verbe, adjectif) suivi d'une

préposition ou d'une structure grammaticale telle qu'une subordonnée ou un infinitif. Les collocations lexicales ne contiennent généralement pas de prépositions, d'infinitifs ou de subordonnées.

Deuxièmement, on a fait des recherches sur la structure syntaxique interne des collocations, ce qui se révèle surtout intéressant pour leur classification. Pour ce qui est de leur structure syntaxique interne, on accepte généralement l'analyse de Hausmann (Heid, 1992: 527) selon laquelle les collocations se composent d'une *base* (= "node", le mot central) et d'un *collocateur* (= "collocate", le nombre limité de mots qui peuvent se combiner avec la base pour exprimer une certaine idée). Ainsi, dans la collocation *augmentation de salaire*, *salaire* est la base et *augmentation* est le collocateur. Pour exprimer cette idée, on pourrait aussi utiliser les termes *hausse* ou *accroissement*, mais ceux-ci sont peu fréquents avec le mot *salaire*. Dans le modèle sens ↔ texte de Mel'Čuk, ces deux notions sont désignées à l'aide des termes de *mot-clef* ("keyword") et de *valeur d'une fonction lexicale* (Heid, 1992: 527).

Troisièmement, un certain nombre de chercheurs, dont Zöfgen (1990: 162), Heid (1994: 230) et Descamps (1994: 562), ont tenté d'établir une classification en s'appuyant sur la structure morphosyntaxique des collocations. Ainsi, on en arrive à distinguer différents types de collocations. La base est souvent un nom ou un verbe. Dans ce qui suit, nous présentons une classification syntaxique des collocations qui correspond globalement aux classifications existantes pour le français.

**1. nom + verbe**

*interpréter un film, crever l'écran, etc.*

**2. nom + adjectif**

*le cinéma muet, un film captivant, etc.*

**3. nom + nom** (éventuellement nom + préposition + nom)

*un plateau de cinéma, un film à trucages, etc.*

**4. verbe + adverbe**

*travailler dur, etc.*

**5. adjectif + adverbe**

*gravement malade, grièvement blessé, etc.*

### ***1.3. Le niveau pragmatique***

Les collocations ne se caractérisent pas seulement par des propriétés sémantiques et syntaxiques, mais aussi par des propriétés pragmatiques. Une collocation est une combinaison de mots qui réapparaît fréquemment. Cowie (1981: 223) parle de "widely attested combination in current use". En effet, le niveau pragmatique, et plus concrètement la norme langagière, accepte certaines combinaisons de mots et en exclut d'autres. Le niveau pragmatique est donc à l'origine des possibilités distributionnelles des mots. Pourtant cela ne suffit pas: il est nécessaire que les combinaisons de mots réapparaissent fréquemment pour pouvoir parler d'une collocation. Pourquoi peut-on dire par exemple *des coûts / frais fixes* ou *variables* mais doit-on dire *des frais de déplacement* et *des coûts salariaux* et non *\*des coûts de déplacement* et *\*des frais salariaux*?

## **2. Les collocations dans le dictionnaire**

Pour qu'un dictionnaire soit convivial, il faut qu'il présente une certaine cohérence, une certaine systémativité. Dans cette perspective, le lexicographe est obligé d'opérer des choix.

Selon Geeraerts (1989: 212), le choix qui se pose est double. Quels mots (et quelles collocations) est-ce qu'on va inclure dans le dictionnaire (=sélection) et comment est-ce qu'on va les présenter (=présentation)?

En guise d'exemple nous avons comparé les collocations du mot-vedette *salaire* dans le *Micro-Robert (MR)*, le *Robert Junior (RJ)*, le *Petit Robert (PR)*, le *Lexis Larousse (LL)*, le *Kontextwörterbuch Französisch-Deutsch (KWI)* et le *Dictionnaire d'apprentissage du français des affaires (DAFA)*. Pourquoi avoir opté pour ces six dictionnaires? Tout d'abord parce qu'ils relèvent tous de la lexicographie pédagogique et qu'ils ont donc tous une visée didactique. Le *MR* et le *RJ* visent un public de jeunes apprenants, tandis que le *PR* et le *LL* sont des dictionnaires s'adressant à un public plus large. Ces quatre dictionnaires sont essentiellement destinés à un public ayant comme langue maternelle le français. Au contraire, le *KWI* et le *DAFA* visent un public d'apprenants de français langue étrangère et seconde.

Pour pus de clarté et afin de faciliter la comparaison des données, nous avons présenté les informations sous forme de tableau. Nous avons réparti les collocations en Nom + Adjectif, Nom + Verbe et Nom + Nom. Le tilde remplace le mot *salaires*.

COLLOCATIONS	MR	RJ	PR	LL	KWI	DAFA
<b>Collocations adjectivales</b>						
~ variable			X			
~ impossible			X			
~ brut	X		X			X
~ net	X		X			X
~ social			X	X		
~ direct				X		X
~ indirect			X	X		X
~ nominal			X			X
~ réel			X			X
~ maigre; misérable; minable					X	
~ dérisoire					X	X
~ hebdomadaire; horaire; journalier; mensuel; annuel					X	X
~ payable à la journée; au mois			X			
~ élevé			X		X	X
haut(s) ~(s)			X		X	X
les bas ~(s); un bas ~					X	X
~ minimum	X		X			X
~ minimum interprofessionnel garanti (SMIG)			X	X		X
~ minimum interprofessionnel de croissance (SMIC)	X		X	X		X
~ moyen						X
~convenable					X	
~ royal					X	
(allocations de ) ~ unique			X			X
~mixte						X
~ fixe						X
~s différentiels			X	X		
gros ~						X

	<i>MR</i>	<i>RJ</i>	<i>PR</i>	<i>LL</i>	<i>KWI</i>	<i>DAFA</i>
<b>Collocations verbales</b>						
toucher son / un ~	X		X		X	X
augmentation de ~ / augmenter, relever les ~s	X	X	X	X	X	X
baisser le ~						X
diminuer le ~						X
réajuster les ~s					X	X
réduire les ~s					X	
précompter / prélever sur le ~					X	
déterminer le ~						X
pratiquer des ~s (élevés / bas)						X
verser un ~						X
percevoir un ~						X
le ~ s'élève à ...						X
le ~ est de ...						X
blocage des ~s / (dé)bloquer les ~s			X		X	X
geler les ~s						X
négozier les ~s						X
fixer un ~					X	X
modérer les ~s						X
(dés)indexer les ~s						X
répercuter le ~ dans le prix / les coûts						X
<b>Collocations nominales</b>						
~ d'efficacité						X
~ au rendement						X
~ à la pièce; aux pièces						X
~ à la prestation						X
la rigidité des ~s						X
la flexibilité des ~s						X
les arriérés de ~						X
le niveau des ~s						X
~ à la tâche						X
bulletin de ~	X					X
fiche de ~						X
éventail des ~s			X	X		X
la disparité des ~s						X
les substituts du ~						X
~ coût				X		X
~de famine; de misère	X		X	X		X
l'échelle mobile des ~s						X
la hiérarchie des ~s						X
les compléments du ~						X
un écart de ~						X
une cession de ~						X
~ de base						X
~ de départ			X			X
~ d'appoint						X

Du tableau, il ressort que le **MR** ne contient pas beaucoup de collocations. Ce qui est frappant, c'est le fait que certaines collocations sont simplement données sans qu'elles soient accompagnées d'une description de leur sens, ce qui n'est pas le cas dans le **PR** par exemple.

Le **RJ** ne contient qu'une seule collocation, à savoir *augmentation de salaire*.

Le **PR** contient le plus grand nombre de collocations, si on prend en considération les dictionnaires monolingues généraux. Notons le fait que le **PR** ne les classe pas de façon alphabétique à l'intérieur des entrées mêmes. Les différentes significations du mot-clef sont numérotées. Les collocations figurent tout de suite après la signification que prend le mot-clef dans ce cas-là et sont donc classées de façon sémantique.

Le **LL** organise l'entrée de la même façon que le **PR**. Il importe de faire remarquer que le **LL** n'inclut aucune collocation verbale, malgré le fait que celles-ci soient d'une grande importance pour la production. Ici se manifeste la différence entre des dictionnaires comme le **PR** et le **LL** d'une part, et des dictionnaires comme le **KWI**, d'autre part. Les premiers sont des dictionnaires monolingues généraux, tandis que le second est un dictionnaire de collocations.

Le **KWI** diffère fondamentalement des autres. Premièrement, les collocations y sont classées selon que leur structure syntaxique relève de la catégorie Nom + Adjectif et Nom + Verbe. Les séries sont classées alphabétiquement. Deuxièmement, la typographie favorise la clarté et la convivialité du dictionnaire, contrairement à ce qui est le cas dans des dictionnaires comme le **PR** et le **LL**, où les collocations se noient dans le reste du texte. Enfin, il convient de souligner que le **KWI** inclut des collocations que les autres ne signalent pas. Il est dès lors clair qu'il existe une importante lacune dans le domaine des dictionnaires de collocations.

Le **DAFA** pour sa part inclut un très grand nombre de collocations. Il est conçu comme un dictionnaire d'apprentissage et se distingue donc des autres par sa façon de présenter les choses. Après avoir donné les dérivations et la définition, il donne des expressions dans lesquelles figure le mot-vedette et puis les collocations. Celles-ci sont classées en fonction de leur structure syntaxique (Nom + Adjectif; Nom + Nom; Nom + Verbe). Chaque collocation est imprimée en gras de sorte que l'apprenant puisse la repérer facilement. Une explication, souvent accompagnée d'une phrase-exemple, suit les collocations. On établit aussi un rapport entre les collocations synonymiques et antonymiques.

Dictionnaire	Nombre de collocations	Explication	Phrases-exemples	Organisation micro-structurelle	Typographie	Indication des rapports synonymiques et antonymiques
<b>MR</b>	8	non	oui	sémantique	non	non
<b>RJ</b>	1	non	oui	-	non	non
<b>PR</b>	22	oui	non	sémantique	non	non
<b>LL</b>	10	oui	non	sémantique	non	non
<b>KWI</b>	15	traduction	oui	syntactique	oui	non
<b>DAFA</b>	61	oui	oui	onomasiologique et syntaxique	oui	oui

### 3. Conclusion

Il ressort de notre analyse que les six dictionnaires que nous avons comparés sont très différents du point de vue du traitement des collocations. Non seulement le nombre de collocations diffère beaucoup, mais aussi leur présentation. En guise de conclusion, nous nous proposons de détecter les éventuelles lacunes des dictionnaires analysés.

En premier lieu, les résultats quantitatifs sont aussi étonnants que significatifs. On voit que le nombre de collocations qu'inclut le *DAFA* est très élevé. Aucun autre dictionnaire ne contient autant de collocations. Même le *KWI* n'en contient que quinze, ce qui est très peu pour un dictionnaire de collocations. Mais il faut tenir compte du fait que le *KWI* est un dictionnaire qui cherche à inventorier des collocations du français général, tandis que le *DAFA* traite le français des affaires. Signalons aussi que le *PR* compte plus de collocations que le *KWI*, à savoir vingt-deux, ce qui représente un nombre considérable. Ce qui nous frappe, c'est que les collocations verbales sont très peu représentées (sauf dans le *DAFA*). En revanche, les dictionnaires incluent assez bien de collocations adjectivales.

En deuxième lieu, le *MR* et le *RJ* ne donnent pas d'explication des collocations. Pourtant, il ne suffit pas de les mentionner sans plus. Les apprenants ont besoin d'un minimum de commentaire. Le *KWI* donne une traduction qui est souvent un équivalent allemand de la collocation française (p.ex. *bloquer les salaires* - *die Löhne einfrieren*).

En ce qui concerne les phrases-exemples, le *PR* et le *LL* restent en arrière. Même le *RJ* donne une phrase-exemple de la collocation *augmenter les salaires*. Par contre, le *PR* et le *LL* incluent des explications, ce qui ne vaut pas pour le *RJ*.

En troisième lieu, il convient de noter que la typographie est un autre point fort du *KWI* et du *DAFA*. Les collocations sont imprimées en gras, ce qui fait qu'elles sautent aux yeux. Le *DAFA* marque en plus les rapports synonymiques et antonymiques ce qui constitue une véritable innovation, parce qu'aucun autre dictionnaire ne le fait. Finalement, l'organisation du *DAFA* est onomasiologique et les collocations sont e.a. classées selon des critères à la fois morphosyntaxiques, sémantiques et pragmatiques. Le *DAFA* se révèle fidèle à son principe de dictionnaire d'apprentissage.

### Bibliographie

- BAHNS, J. - ELDAW, M. 1990. "Should we teach EFL students collocations?". *Communication faite à l'occasion de la "AILA-Conference" à Thessaloniki en Grèce.*
- BEJOIN, H. - THOIRON PH. 1992. Macrostructure et microstructure dans un dictionnaire de collocations en langue de spécialité, *Terminologie et traduction* 2:3.513-522
- BENSON, M. - BENSON, E. - ILSON, R. 1986. *The BBI Combinatory Dictionary of English: a guide to word combinations.* Amsterdam: Benjamins.
- BERGENHOLTZ, H. - TARP, S. 1995. *Manual of specialised lexicography.* Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins publishing company.
- BINON, J. - VERLINDE, S. - VAN DYCK, J. et al. *Dictionnaire d'apprentissage du français des affaires (DAFA).* Paris: Didier / Hatier. (à paraître).
- BINON, J. - VERLINDE, S. 1998. "Le dictionnaire d'apprentissage du français des affaires: un nouveau type de dictionnaire d'apprentissage multilingue axé sur la production". *Le langage et l'homme* 33: 4. 437-451.
- COWIE, A. P. 1981. "The treatment of collocations and idioms in learner's dictionaries". *Applied Linguistics* 2. 223-235.
- DE BELLEFONDS, CHR. - CHANTREAU, S. - LAPORTE, L. 1997. *Le Robert Junior illustré.* Paris: Dictionnaires Le Robert.
- DESCAMPS, J. L. 1994. "Tournoi pour l'accomodement des dictionnaires de collocations". *Meta* 39: 4. 561-575.

- DUBOIS, J. et al. 1993. *Dictionnaire de la langue française. Lexis*. Paris: Larousse.
- GEERAERTS, D. 1989. *Wat er in een woord zit. Facetten van de lexicale semantiek*. Leuven: Peeters.
- HEID, U. 1992. "Décrire les collocations. Deux approches lexicographiques et leur application dans un outil informatisé". *Terminologie et traduction* 2: 3. 523-544.
- HEID, U. 1994. "On ways words work together - Topics in lexical combinatorics". In: *Euralex '94 Proceedings. Papers submitted to the 6<sup>th</sup> EURALEX international congress on lexicography in Amsterdam, The Netherlands*. 226-257.
- ILGENFRITZ, P. et al. 1989. *Langenscheidts Kontextwörterbuch Französisch-Deutsch. Ein neues Wörterbuch zum Schreiben, Lernen, Formulieren*. Berlin / München: Langenscheidt.
- LAURENS, M. 1999, *Lexicographie pédagogique et Français sur objectifs spécifiques (FOS), La problématique des collocations dans les dictionnaires d'apprentissage, L'étude du champ sémantique du cinéma*, Mémoire de licence sous la direction des professeurs Lamiroy et Binon, Katholieke Universiteit Leuven.
- MEL'CUK, I. et al. 1984. *Dictionnaire Explicatif et Combinatoire du français contemporain I*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.
- REY, A. 1988. *Micro-Robert. Dictionnaire de langue française*. Paris: Dictionnaires Le Robert.
- ROBERT, P. 1994. *Le nouveau Petit Robert*. Rédaction dirigée par A. Rey et J. Rey-Debove. Paris: Dictionnaires Le Robert.
- ROBERTS, R. 1996. "Le traitement des collocations et des expressions idiomatiques dans les dictionnaires bilingues". In: BÉJOINT, H. - THOIRON, PH. (eds.). 1996. *Les dictionnaires bilingues*. Louvain-la-Neuve: Aupelf - Uref - Éditions Duculot. 181-198.
- SINCLAIR, J. M. (ed.). 1987. *Looking up. An account of the COBUILD project in lexical computing and the development of the Collins COBUILD English Language Dictionary*. London: Harper Collins Publishers.
- ZÖFGEN, E. 1994. *Lernerwörterbücher in Theorie und Praxis. Ein Beitrag zur Metalexigraphie mit besonderer Berücksichtigung des Französischen (Lexicographica Series Maior 59)*. Tübingen: Max Niemeyer Verlag.